

**FORMULAIRE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE**

**Assemblée Générale Mixte du 17 mai 2018**

Je soussigné(e), (nom, prénom) .....

.....

Domicilié(e).....

.....

Titulaire de ..... actions nominatives pour lesquelles je justifie de l'inscription en compte nominatif de ces actions, ou

Titulaire de ..... actions au porteur, pour lesquelles je justifie de l'inscription dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire financier habilité de ces actions, par le biais d'une attestation de participation annexée au présent formulaire,

Exprime mon vote sur les résolutions soumises à l'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire des actionnaires de la société EVOLIS, convoquée le jeudi 17 mai 2018 à 16 heures, au siège social, de la manière suivante :

(Rayer les mentions inutiles)

**A titre Ordinaire :**

<b>PREMIERE RESOLUTION</b> Approbation des comptes sociaux de l'exercice	OUI	NON	ABSTENTION
<b>DEUXIEME RESOLUTION</b> Approbation des comptes consolidés de l'exercice	OUI	NON	ABSTENTION
<b>TROISIÈME RESOLUTION</b> Quitus aux administrateurs	OUI	NON	ABSTENTION
<b>QUATRIÈME RESOLUTION</b> Affectation du résultat	OUI	NON	ABSTENTION
<b>CINQUIÈME RESOLUTION</b> Approbation des conventions réglementées	OUI	NON	ABSTENTION

**SIXIÈME RESOLUTION**

Renouvellement du mandat  
de Mme BELANGER  
administrateur

OUI	NON	ABSTENTION
-----	-----	------------

**SEPTIÈME RESOLUTION**

Renouvellement du mandat  
de M. Didier GODARD  
administrateur

OUI	NON	ABSTENTION
-----	-----	------------

**HUITIÈME RESOLUTION**

Renouvellement du mandat  
de M. Yves LIATARD  
administrateur

OUI	NON	ABSTENTION
-----	-----	------------

**NEUVIÈME RESOLUTION**

Renouvellement du mandat  
de M. Serge OLIVIER  
administrateur

OUI	NON	ABSTENTION
-----	-----	------------

**DIXIÈME RESOLUTION**

Renouvellement du mandat  
de la société RSM OUEST,  
co- Commissaire aux  
comptes titulaire

OUI	NON	ABSTENTION
-----	-----	------------

**ONZIÈME RESOLUTION**

Non renouvellement du  
mandat d'un Commissaire  
aux comptes suppléant

OUI	NON	ABSTENTION
-----	-----	------------

**DOUZIÈME RESOLUTION**

Autorisation de rachat par  
la société de ses propres  
actions

OUI	NON	ABSTENTION
-----	-----	------------

**A titre Extraordinaire :**

**TREIZIÈME RESOLUTION**

Augmentation de capital  
réservée aux salariés

OUI	NON	ABSTENTION
-----	-----	------------

**QUATORZIÈME RESOLUTION**

Suppression du droit  
préférentiel de souscription  
au bénéfice des salariés  
adhérents au plan  
d'épargne entreprise

OUI	NON	ABSTENTION
-----	-----	------------

**QUINZIÈME RESOLUTION**

Pouvoirs en vue des  
formalités

OUI	NON	ABSTENTION
-----	-----	------------

**AMENDEMENTS ET RESOLUTIONS NOUVELLES** (cocher la mention choisie)

- Je donne pouvoir au Président de voter en mon nom

- Je m'abstiens (l'abstention équivaut à un vote contre)

- Je donne procuration à M.....  
pour voter en mon nom.

**AVERTISSEMENT A L'ACTIONNAIRE EN CONFORMITE DES DISPOSITIONS  
DE L'ARTICLE L. 225-107 DU CODE DE COMMERCE**

Tout actionnaire peut voter par correspondance, au moyen d'un formulaire dont les mentions sont fixées par décret en Conseil d'Etat. Les dispositions contraires des statuts sont réputées non écrites.

Pour le calcul du quorum, il n'est tenu compte que des formulaires qui ont été reçus par la société avant la réunion de l'assemblée, dans des conditions de délais fixées par décret en Conseil d'Etat. Les formulaires ne donnant aucun sens de vote ou exprimant une abstention sont considérés comme des votes négatifs.

En application de ces dispositions, l'actionnaire est informé que :

- Le présent formulaire de vote devra être reçu par la société au moins trois jours avant la date de l'assemblée ;
- Ce formulaire vaut pour les assemblées successives convoquées avec le même ordre du jour ;
- Toute abstention exprimée ou résultant de l'absence d'indication de vote sur le présent formulaire sera assimilée à un vote défavorable à l'adoption de la résolution concernée ;
- L'indication de deux votes contradictoires en regard d'une même résolution vaudra un vote défavorable à l'adoption de cette résolution.
- Conformément aux dispositions de l'article R.225-77 du Code de commerce, le formulaire reçu par la société doit contenir les mentions suivantes :

1°) les noms, prénoms usuels et domicile de l'actionnaire ;

2°) une mention constatant le respect de l'une des formalités prévues au premier alinéa de l'article R. 225-85 du Code de commerce, cette mention pouvant figurer sur un document annexé au formulaire ;

3°) la signature de l'actionnaire ou de son représentant légal ou judiciaire.

Fait à .....

Le ..... 2018

Signature